

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 12/03/2025

Reçu en préfecture le 12/03/2025

Publié le



ID : 974-249740101-20250312-2025_003_BC_3-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 mars 2025

Nombre de membres en exercice : **16** **L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE DIX MARS** à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni , après convocation légale, sous la présidence de
Nombre de présents : **11** **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**
Nombre de représentés : **4**
Nombre d'absents : **1** **Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE**

OBJET

AFFAIRE N°2025_003_BC_3
Plan de financement du projet
CAMELEON - 20 Auto réhabilitations
Le Port

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Olivier HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

Nombre de votants : 15

ÉTAIT ABSENT(E) :

Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR

NOTA :

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
4 mars 2025

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
18/03/2025

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à M. Henry HIPPOLYTE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2025

AFFAIRE N°2025 003 BC 3 : PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET CAMELEON - 20 AUTO RÉHABILITATIONS LE PORT

Le Président de séance expose :

1. Contexte

Le Territoire de l'Ouest a déployé une démarche opérationnelle expérimentale et multi-partenariale visant à mutualiser un fonds pour l'amélioration de l'habitat. Cette démarche doit soutenir financièrement et techniquement les ménages ne pouvant prétendre aux dispositifs d'aide de droit commun pour l'amélioration de l'habitat. La phase opérationnelle de travaux est définie selon 3 niveaux d'interventions. L'Auto Réhabilitation Accompagnée (ARA) est une de ces solutions opérationnelles. Elle est portée par les Compagnons Bâisseurs Réunion et les travaux d'amélioration du logement sont réalisés par l'occupant encadré par des référents techniques de l'association.

Le Territoire de l'Ouest a participé au premier projet Caméléon sur le secteur Ariste Bolon/SIDR Haute (NPNRU) à Le Port qui a permis à 10 ménages d'auto réhabiliter leur logement et de bénéficier de travaux d'amélioration thermique et énergétique.

Le retour d'expérience étant positif les Compagnons Bâisseurs sollicitent de nouveau le Territoire de l'Ouest dans le cadre d'un nouveau projet Caméléon. Afin d'apporter une réponse opérationnelle complète à 20 familles supplémentaires du périmètre du NPNRU avec un reste à charge financier minimum, l'Auto Réhabilitation Accompagnée (ARA) combinée à la rénovation énergétique est l'outil approprié.

2. Mise en œuvre opérationnelle

Le projet a pour objectifs d'accompagner les ménages dans la réalisation des travaux de rénovation et dans la mobilisation des aides de droit commun. L'objectif étant de pouvoir accompagner une rénovation la plus globale possible.

Il a été défini les interventions techniques suivantes :

- les Compagnons Bâisseurs de La Réunion interviendront en Auto Réhabilitation Accompagnée (ARA) et accompagneront les familles vers les aides de droit commun classiques ainsi que les aides à l'amélioration énergétique ;
- la SPL Horizon Réunion réalisera les diagnostics énergétique SLIME et l'information sur les écogestes ;
- les entreprises labellisées « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE) réaliseront les travaux d'amélioration du confort thermique et de réduction de la consommation électrique.

3. Durée du projet

La réalisation du projet Caméléon est prévue sur une durée de 3 ans (janvier 2025 – décembre 2027).

4. Plan de financement

Le montant prévisionnel du projet est de 541 480 € selon le plan de financement suivant :

CHARGES	TOTAL	PRODUITS	TOTAL
Charges directes		Produits	
60 - Achats	308 000 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	90 000 €
Matériaux travaux ARA	100 000 €	Particuliers - Ménages	10 000 €
Travaux lots Artisans	200 000 €	Ville Le Port - Marché public	80 000 €
Déplacements et missions	5 000 €	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	317 000 €
Matériel, équipement, outillage	3 000 €	FMAH TO	200 000 €
		CAF CTG	32 500 €
		CD 974 - Aide Amélioration Habitat	30 000 €
64 - Charges de personnel	233 480 €	Prêts Action Logement	20 000 €
Animateur Technique	161 480 €	ECOPTZ	20 000 €
Coordination	72 000 €	CAF Fonctionnement	22 000 €
		Région ECOSOLIDAIRE	12 500 €
		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	134 502 €
		Programme TZEE	52 000 €
		Aides de droit commun (MPR + CEE)	25 000 €
		Fonds travaux ANCB	40 000 €
		Fondation Bruneau	17 502 €
TOTAL DES CHARGES	541 480 €	TOTAL DES PRODUITS	541 502 €

Le Territoire de l'Ouest intervient dans le cadre du Fonds Mutualisé pour l'Amélioration de l'Habitat à hauteur de 200.000€ au titre d'une contribution au fonctionnement du projet mis en œuvre par les Compagnons Bâisseurs de La Réunion.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 20/02/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement et Logement du 06/02/2025.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- VALIDER le financement du Territoire de l'Ouest pour la réalisation du projet Caméléon sur 20 logements du périmètre NPNRU

- AUTORISER le Président ou son représentant à signer la convention de mise en œuvre du projet Caméléon 2025-2027.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président